

République du Sénégal

Un Peuple – Un But – Une Foi

**MINISTRE DES FINANCES
ET DU BUDGET**



RAPPORT TRIMESTRIEL D'EXECUTION BUDGETAIRE

PREMIER TRIMESTRE 2021

www.budget.gouv.sn

SYNTHESE DE LA SITUATION D'EXECUTION DU BUDGET AU PREMIER TRIMESTRE 2021

Le présent rapport est préparé en application de l'article 70 de la loi organique n° 2020-07 du 26 février 2020 abrogeant et remplaçant la loi organique n° 2011-15 du 08 juillet 2011 relative aux lois de finances.

Il présente la situation d'exécution du budget de l'Etat du Sénégal à la fin du premier trimestre 2021 au regard des prévisions de la loi de finances initiale pour l'année 2021 (LFI 2021). Le tableau ci-dessous récapitule l'exécution des recettes et des dépenses du budget de l'Etat conformément à la présentation générale des ressources et des charges de la LFI 2021.

Les ressources du budget de l'Etat mobilisées au 31 mars 2021 s'élèvent à **531,56 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 16,5% des prévisions de la LFI 2021**. Elles comprennent les ressources du budget général d'un montant de 498,71 milliards et celles des comptes spéciaux du trésor (CST) pour 32,85 milliards FCFA.

Les dépenses du budget de l'Etat sont réalisées (base ordonnancement) à hauteur de **1062,06 milliards FCFA représentant 26,7% des crédits ouverts au 31 mars 2021**. Elles comprennent les dépenses du budget général pour un montant de 1035,71 milliards FCFA et celles des CST pour 26,5 milliards FCFA.

Présentation générale de l'exécution des recettes et des dépenses du budget de l'Etat à la fin du premier trimestre 2021

Rubriques	LF (1)	Modifications (2)	Crédits ouverts/Prev. Fin. (3)	Exéc. (4)	Taux d'exéc. (4/3)
BUDGET GENERAL					
RECETTES					
Recettes fiscales	2564,50		2564,50	469,77	18,3%
Recettes non fiscales	133,50		133,50	17,14	12,8%
Recettes exceptionnelles	60,00		60,00		0,0%
Total recettes internes	2758,00	0,00	2758,00	486,91	17,7%
Dons budgétaires	64,00		64,00	0,00	0,0%
Dons en capital	268,00		268,00	11,80	4,4%
Total recettes externes	332,00	0,00	332,00	11,80	3,6%
I TOTAL RECETTES BUDGET GENERAL	3090,00	0,00	3090,00	498,71	16,1%
DEPENSES					
Charges financières la dette publique	327,00	0,00	327,00	111,12	34,8%
Dépenses de personnel	904,90	0,00	904,90	213,52	22,9%
Dépenses d'acquisitions de biens et services	347,72	-7,10	340,62	73,47	21,6%
Dépenses de Transfert courant	659,28	5,02	664,29	246,05	37,0%
Total dépenses ordinaires	2238,90	-2,09	2236,82	644,15	28,6%
Dépenses en capital sur ressources internes	751,00	39,63	790,63	195,76	24,8%
Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	357,64	-7,08	350,56	29,71	8,5%
Dépenses de transferts en capital	393,36	46,71	440,07	166,05	37,7%
Dépenses en capital sur ressources externes	761,56		844,00	195,80	23,2%
Total dépenses en capital	1595,00	39,63	1634,63	391,56	24,0%
II TOTAL DEPENSES DU BUDGET GENERAL	3833,90	37,54	3871,44	1035,71	26,7%
COMPTES SPECIAUX DU TRESOR (CST)					
RECETTES					
Comptes affectation spéciale	113,8		113,8	31,57	28%
<i>dont FNR</i>	111,8		111,8	31,57	28%
Comptes de commerce	0,20		0,2	0,00	0%
Comptes de prêts	20,75		20,75	1,28	6%
Comptes d'avances	0,8		0,8	0,00	0
Compte de garanties et avals	0,5		0,5	0,00	0
III TOTAL RECETTES CST	136,0	0	136,0	32,85	24%
DEPENSES					
Comptes affectation spéciale	113,75		113,75	26,35	23,17%
<i>dont FNR</i>	111,75		111,75	26,35	23,58%
Comptes de commerce	0,20		0,2	0,00	0,00%
Comptes de prêts	20,75		20,75	0,00	0,00%
Comptes d'avances	0,80		0,8	0,00	0,00%
Compte de garanties et avals	0,50		0,5	0,00	0,00%
IV TOTAL DEPENSES CST	136,00	0,00	136,00	26,35	19,4%
TOTAL RECETTES BUDGET ETAT (I+III)	3226,00	0,00	3226,00	531,56	16,5%
TOTAL DEPENSES BUDGET ETAT (II+IV)	3969,90	37,54	4007,44	1062,06	26,4%

1. Les ressources du budget général sont mobilisées, au 31 mars 2020, à hauteur de 16,1% des prévisions de la LFI 2021 (498,71 milliards FCFA). Comparée à la même période en 2020, ces ressources ont évolué en baisse de 48,24 milliards FCFA en valeur absolue, soit 8,8% en valeur relative. Cette baisse est aussi bien imputable aux ressources internes (-24,48 milliards FCFA, soit -4,8%) qu'aux ressources externes (-23,76 milliards, soit -66,8%).

La baisse des ressources internes était déjà prévisible par la LFI 2021 qui affiche une réduction de 4,1% des recettes fiscales pour tenir compte de l'effet négatif de la pandémie de covid-19 subit par l'activité économique du Sénégal.

2. Les crédits du budget général ouverts par la LFI 2021 pour un montant de 3833,0 milliards FCFA sont revus à la hausse de 37,54 milliards FCFA pour se chiffrer à 3871,44 milliards FCFA au 31 mars 2021. Cette hausse est expliquée par les reports de crédits sur les dépenses d'investissement financées sur ressources internes du même montant.

Les dépenses exécutées du budget général s'élèvent à 1035,71 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 26,7% des crédits ouverts au 31 mars 2021. Ce niveau d'exécution relativement correct est dû à une bonne exécution de toutes les catégories de dépenses à l'exception des dépenses d'investissements exécutées par l'Etat qui affiche un faible taux d'exécution de 8,8% dû au démarrage tardif des activités lié au processus long de passation des marchés pour cette catégorie de dépenses.

L'exécution des dépenses du budget général est répartie par catégorie de dépenses ainsi qu'il suit :

- Charges financières la dette publique : **111,12 milliards FCFA ;**
- Dépenses de personnel : **213,52 milliards FCFA ;**
- Dépenses d'acquisitions de biens et services : **73,47 milliards FCFA ;**
- Dépenses de Transfert courant : **246,05 milliards, FCFA ;**
- Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat : **29,71 milliards FCFA ;**
- Dépenses de transferts en capital : **166,05 milliards FCFA ;**
- Dépenses en capital sur ressources externes : **195,80 milliards FCFA.**

Les dépenses en capital financées sur ressources extérieures sont exécutées à 23% des prévisions initiales de 844 milliards FCFA. Ce niveau d'exécution est obtenu grâce à une forte mobilisation des tirages sur prêts projets pour un montant de 184 milliards, dont 11,3 milliards au titre de prêts rétrocédés à d'autres entités publiques.

3. L'exécution des comptes spéciaux du trésor est essentiellement portée par le Fonds national de retraite qui :

- en ressources, a mobilisé 31,55 milliards FCFA au titre de cotisations sociales, soit 28% des prévisions annuelles ;
- en dépenses, a exécuté des allocations de pensions pour un montant de 26,35 milliards FCFA, soit 23,6% des prévisions annuelles.

A la date du 31 mars 2021, le fonds dégage ainsi un solde positif de 5,21 milliards, contre 4,428 milliards à la même date en 2020, soit une amélioration de 0,79 milliards.

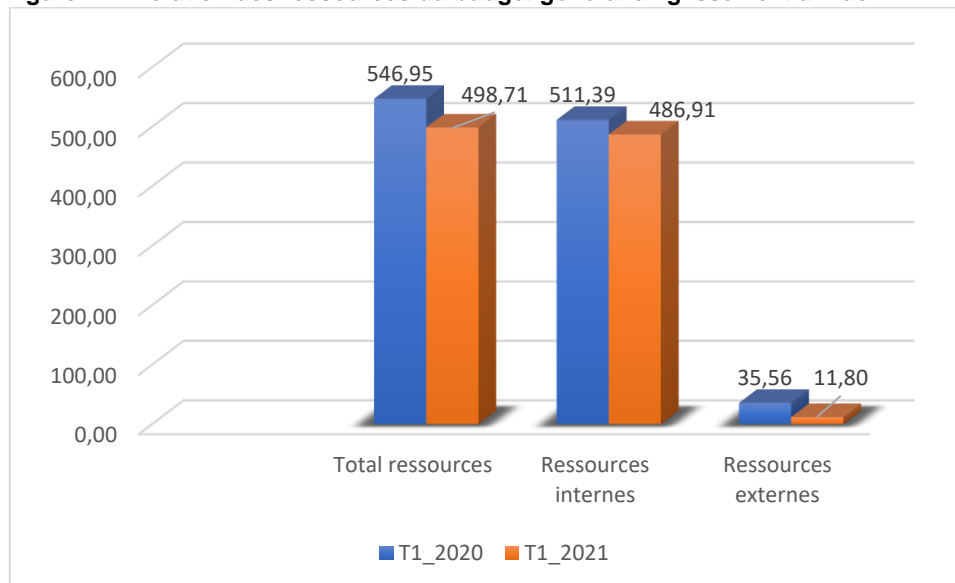
I. LES RESSOURCES DU BUDGET GENERAL

Les ressources mobilisées du budget général s'élevaient, au 31 mars 2021, à 498,71 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 16,1% par rapport à l'objectif annuel de 3090,00 milliards FCFA fixé par la loi de finances initiale (LFI).

Par rapport à la même période en 2020 (546,95 milliards FCFA), la mobilisation de ces ressources a enregistré une baisse de 48,24 milliards FCFA en valeur absolue, soit 8,8% en valeur relative.

Les ressources du budget général mobilisées jusqu'à fin mars 2021 sont essentiellement composées de ressources internes (recettes fiscales et recettes non fiscales) pour une part de 98%.

Figure 1 : Evolution des ressources du budget général en glissement annuel



I.1 LES RESSOURCES INTERNES

A la fin du premier trimestre 2021, les ressources internes du budget général ont été recouvrées à hauteur de 486,91 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de :

- 96,1% par rapport à l'objectif fixé pour le premier trimestre (482,6 milliards FCFA) ;
- et de 19,2% par rapport à l'objectif annuel de la LFI 2020 (2536,0 milliards FCFA).

Les ressources internes recouvrées au cours du premier trimestre de 2020 sont constituées de recettes fiscales (469,17 milliards) et de recettes non fiscales (17,14 milliards).

Comparé à la même période de l'année 2020, le recouvrement des ressources internes est en baisse de 24,48 milliards FCFA (4,8%) expliquée principalement par les recettes fiscales qui ont enregistré une contraction de 21,54 milliards FCFA (4,4%). Cette évolution n'est que la confirmation des prévisions de la LFI 2021 qui revoient en baisse les recettes fiscales de 4,1% par rapport à la LFI 2020 pour traduire l'effet négatif de la pandémie de covid-19 sur l'activité économique.

Cet effet est ressenti beaucoup plus par :

- l'impôt sur les sociétés qui a connu un repli de 15,02 milliards FCFA ;
- l'impôt sur la valeur ajoutée qui a baissé de 23,06 milliards FCFA.

En revanche, les droits de douane et autres droits à l'importation et les droits d'accises se sont respectivement améliorés de 2,81 milliards FCFA (+4,4%) et 18,32 milliards FCFA (49,1%).

Par ailleurs, les recettes non fiscales ont baissé de 2,94 milliards FCFA, en liaison avec les revenus de la propriété, notamment le recouvrement au titre de loyers qui a diminué de 2,08 milliards FCFA pour s'établir à 12,71 milliards FCFA.

Tableau 1 : Situation des recouvrements de recettes internes à la fin du premier trimestre 2021

Natures des recettes	T1_2020	LFI 2021	Objectif T1_2021	T1_2021	Taux d'exécution T1_2021		Evolution T1 2021/T1 2020	
					Trim.	Annuel	En valeur	En %
Recettes fiscales	491,32	2352,8	482,6	469,77	97%	20,0%	-21,54	-4,4%
Recettes non fiscales	20,07	123,2	24,1	17,14	71%	13,9%	-2,94	-14,6%
Recettes exceptionnelles		60,0				0,0%	0,00	
Total Recettes	511,39	2536,0	506,68	486,91	96,1%	19,2%	-24,48	-4,8%

Source : DEES/DGCPT/MFB

I.2 LES RESSOURCES EXTERNES

Les ressources externes mobilisées au cours du premier trimestre de 2021 ne sont constituées que de dons en capital d'un montant 11,8 milliards FCFA destinés à financer des projets d'investissement. Ainsi aucune ressource relative aux dons courants qui sont destinés aux dépenses courantes n'est mobilisée au cours du premier trimestre.

Les dons en capital proviennent essentiellement (78%) des partenaires suivants : la GIZ (26,34%), la Banque mondiale (20,58%), la KFW (14,16%), l'AFD (11,56%) et l'UE (5,03%). La liste complète des partenaires qui ont octroyé des dons en capital au premier trimestre 2021 figure en annexe.

Tableau 3 : Situation des dons reçus à la fin du premier trimestre 2021

Natures des dons	T1 2020	LFI 2021	T1 2021	Taux d'exéc. T1_2021	Evolution T1_2021/T1_2020	
					En valeur	
Dons courants	0,66	64,00	0,00	0%	-0,66	-100%
Dons en capital	34,90	268,00	11,80	4%	-23,10	-66%
Total ressources externes	35,56	332,00	11,80	4%	-23,76	-66,8%

Source : DODP/DGB/MFB

II. LES DEPENSES DU BUDGET GENERAL

II.1 les modifications de crédits de paiement ouverts

Les crédits de paiement (CP) ouverts se sont les crédits autorisés à être dépensés au cours de l'année.

Les CP ouverts par la loi de finances initiale ont augmenté de 37,54 milliards FCFA, au cours du premier trimestre de 2021, passant de 3833,9 milliards FCFA à 3871,44 milliards FCFA.

La révision à la hausse des CP ouverts est expliquée par les reports de crédits sur les dépenses en capital financées sur ressources internes (37,54 milliards FCFA). En plus de ces reports, des crédits sont ouverts par décret d'avance d'un montant de 16,2 milliards FCFA. Cependant, ce décret a été pris après annulations de crédits initialement ouverts d'un même montant.

Les dépenses imprévues de fonctionnement et d'investissement n'ont pas fait objet de réallocation au cours du premier trimestre.

La répartition initiale des crédits ouverts par catégorie de dépenses est ainsi modifiée comme suit :

- les crédits ouverts au titre de dépenses d'acquisition de biens et de services revue en baisse de 7,10 milliards FCFA ;
- les crédits ouverts au titre de dépenses de transferts courants sont abondées d'un montant de 5,02 milliards FCFA ;
- les crédits ouverts au titre de dépenses d'investissement exécutées par l'Etat ont été réduits d'un montant de 7,08 milliards FCFA ;
- les crédits ouverts au titre de dépenses de transferts en capital ont évolués en hausse de 46,71 milliards FCFA.

Tableau 4 : Situation des modifications de crédits à la fin du premier trimestre de 2021

Catégories de dépenses	LFI_2021	Modifications	Crédits ouverts
	CP	CP	CP
Charges financières de la dette	327,00		327,00
Dépenses de personnel	904,90		904,90
Dépenses d'acquisitions de biens et services	347,72	-7,10	340,62
Dépenses de Transfert courant	659,28	5,02	664,29
Dépenses en capital sur ressources internes	751,00	39,63	790,63
Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	357,64	-7,08	350,56
Dépenses de transferts en capital	393,36	46,71	440,07
Dépenses en capital sur ressources externes	844,00		844,00
Total budget général	3833,90	37,54	3871,44

Source : SYSBUDGEP/DGB/MFB

II.2 L'exécution des dépenses

Les dépenses du budget général exécutées au cours du premier trimestre 2021 s'établissent à 1035,71 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 26,8% par rapport aux crédits ouverts au 31 mars 2021.

Les CP exécutés sont répartis entre :

- les dépenses ordinaires exécutées pour 644,15 milliards FCFA, soit 28,8% des crédits ouverts ;
- et les dépenses en capital pour 391,56 milliards FCFA, soit 24,0% des crédits ouverts.

Tableau 5 : Situation d'exécution des crédits du budget général à la fin du premier trimestre de 2021

Catégories de dépenses		eng. CP	ordon. CP
Dépenses ordinaires	Total dépenses ordinaires	654,14	644,15
	Charges financières de la dette	111,12	111,12
	Dépenses de personnel	213,52	213,52
	Dépenses d'acquisition de biens et services	83,40	73,47
	Dépenses de transferts courants	246,10	246,05
Dépenses en capital	Total dépenses en capital	402,00	391,56
	Dépenses en capital sur ressources internes	206,20	195,76
	Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	40,15	29,71
	Dépenses de transferts en capital	166,05	166,05
	Dépenses en capital sur ressources externes	195,80	195,80
TOTAL DEPENSES BUDGET GENERAL		1056,14	1035,71

Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

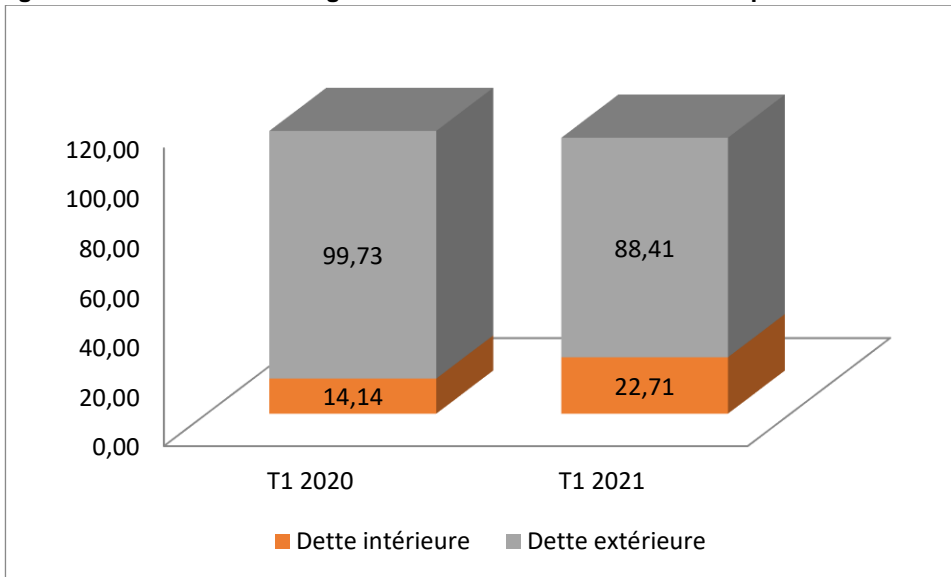
II.2.1 Exécution des dépenses Ordinaires

1. Charges financières de la dette

Les charges financières de la dette exécutées au cours du premier trimestre 2021 s'élèvent provisoirement à 111,12 milliards FCFA, représentant environ le tiers des prévisions de la LFI 2021 (33,9%).

Comparées à la même période de l'année précédente, les charges financières ont évolué en baisse de 2% (- 2,74 milliards FCFA). Cette baisse est expliquée par les charges de la dette extérieures (- 11,32 milliards FCFA) qui constituent la part la plus importante de cette catégorie de dépenses (79,6%). En revanche, les charges de la dette intérieure ont enregistré une hausse de 8,57 milliards FCFA.

Figure 2 : Evolution des charges financières de la dette à la fin du premier trimestre 2021



Source : DDP/DGCPTBMFB

2. Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel exécutées au 31 mars 2021 s'élèvent à hauteur de 213,519 milliards FCFA, soit 23,6% des crédits ouverts par la loi de finances.

Comparées au premier trimestre de 2020, les dépenses de personnel ont augmenté de 6,12 milliards FCFA, soit 3% en valeur relative.

Cette hausse s'explique par, notamment :

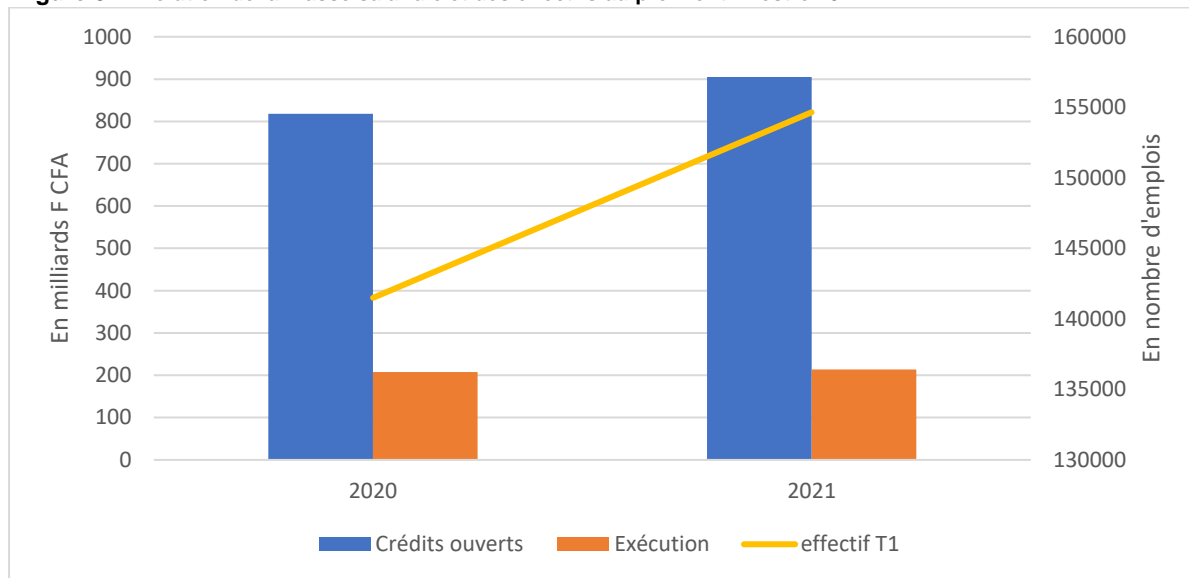
- l'augmentation de l'effectif de la fonction publique (qui passe de **141 493** agents au premier trimestre 2020 à **154 643** agents à fin mars 2021) ;
- la prise en charge :
 - o de l'indemnité de transport en faveur de 912 bénéficiaires pour une incidence financière de 432,750 millions FCFA ;
 - o des rappels dus aux médecins des CHU ;
 - o des primes de rendement trimestrielles ;
 - o des heures supplémentaires du secteur de la santé ;
 - o l'apurement des factures des dépenses de santé pour un montant global de **6,025 milliards FCFA**.

Les dépenses de personnel sont exécutées principalement dans les secteurs de :

- l'éducation et de la formation pour 55% ;
- la défense et de la sécurité pour 22% ;
- la santé pour 5%

L'effectif total employé à fin mars 2021 s'élève à 154 643 agents, soit 89% du plafond annuel de 173 288 autorisé par la LFI 2021.

Figure 3 : Evolution de la masse salariale et des effectifs au premier trimestre 2021



Source : DS/DGBMFB

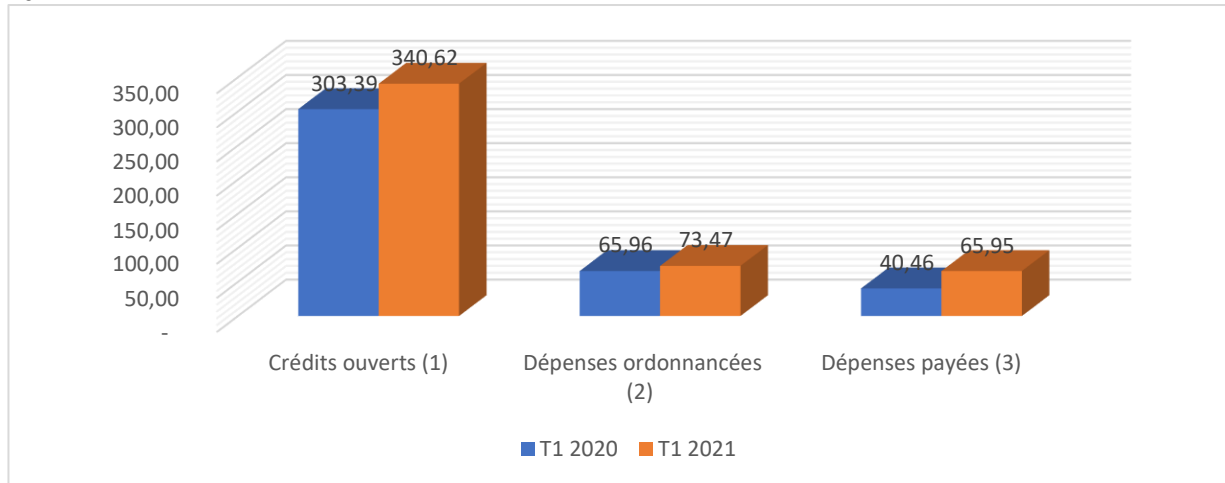
3. Autres dépenses ordinaires

Les autres dépenses ordinaires comprennent :

- les dépenses d'acquisitions de biens et services destinées au fonctionnement des services des Ministères et des institutions ;
- les dépenses de transferts courants pour la prise en charge des charges d'exploitation et de fonctionnement d'entités externes au budget général de l'Etat ainsi que des appuis à des catégories socio-professionnelles de la population.

Au 31 mars 2021, les dépenses d'acquisitions de biens et de services sont exécutées (ordonnancées) à hauteur de 73,47 milliards FCFA, soit 21,6% des crédits ouverts qui reste au même niveau d'exécution un an auparavant (21,7%).

Figure 4 : Evolution de l'exécution des crédits des dépenses d'acquisition de biens et de services à la fin du premier trimestre 2021



Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

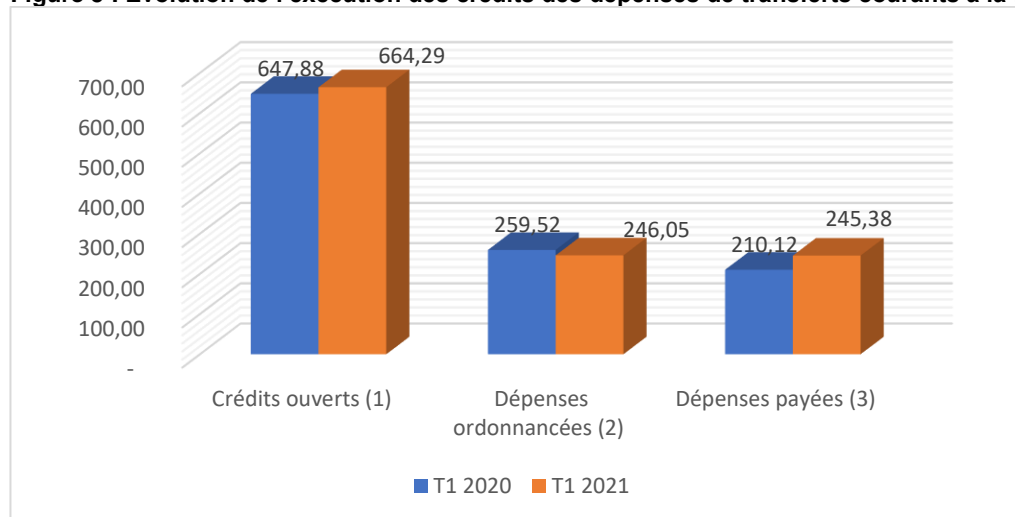
Le taux d'exécution affiché au premier trimestre est essentiellement porté par la dotation « charges non réparties » et les programmes des secteurs de :

- la santé, au niveau duquel le programme « Pilotage, Coordination et Gestion administrative » a enregistré un taux d'exécution de 29 % principalement expliqué par le paiement des contractuels de la santé et de l'action sociale ;
- l'éducation, à travers les programmes « Pilotage ministériel, gestion et coordination administrative » et « Enseignement élémentaire » avec des taux d'exécution respectifs de 28% et 29%, en liaison avec les paiements aux professeurs et maîtres contractuels ;
- l'ordre et la sécurité publique, avec les programmes « Sûreté publique et maintien de l'ordre » et « Pilotage coordination et gestion administrative » du ministère des forces armées qui ont enregistré des taux d'exécution respectifs de 36% et 24%.

S'agissant de la dotation « Charges non réparties », elle affiche un taux d'exécution de 31% des crédits ouverts, en raison des impôts et taxes payés dans le cadre des investissements réalisés sur ressources extérieures. Compte tenu du caractère évaluatif des crédits ouverts au titre de ces impôts et taxes, les dépenses sont exécutées pour un montant (17,17 milliards FCFA) qui a presque triplé le montant autorisé par la LFI 2021 (6 milliards FCFA).

Les transferts courants exécutés (ordonnancés) au 31 mars 2021 s'élèvent à 246,05 milliards FCFA, soit 37% des crédits ouverts, contre 259,52 milliards FCFA (40%) un an auparavant.

Figure 5 : Evolution de l'exécution des crédits des dépenses de transferts courants à la fin du premier trimestre 2021



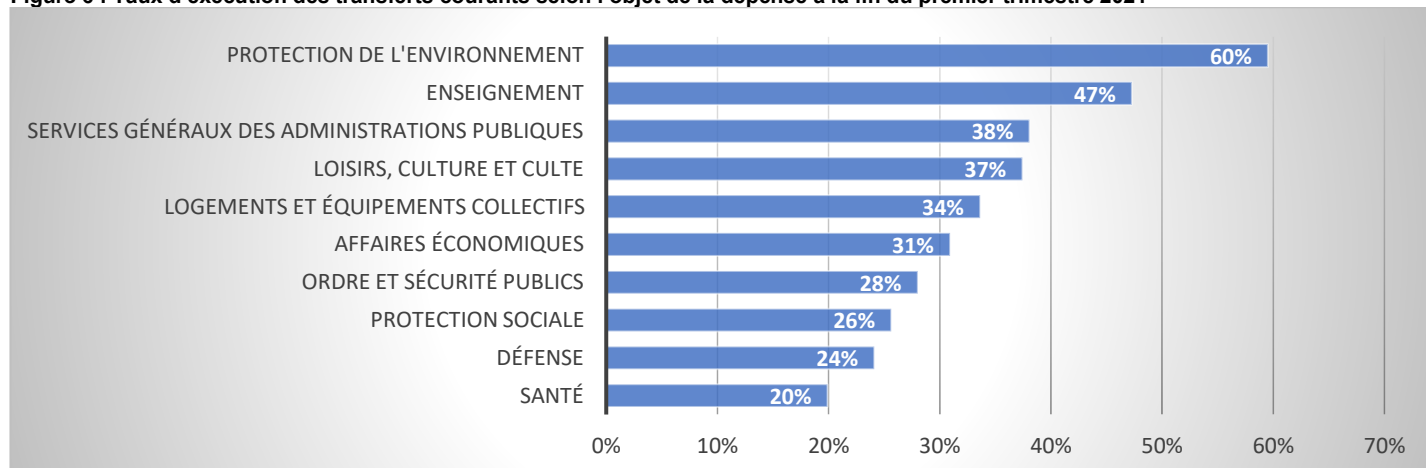
Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

Le niveau d'exécution des transferts courants, globalement satisfaisant, est porté par :

- les dotations budgétaires (45%), en liaison avec les dépenses destinées aux services généraux des administrations publiques. Ces dépenses, représentant l'essentiel des transferts courants des dotations (49 milliards, 84% du total des transferts), sont exécutées à hauteur de 50% des crédits ouverts. Ces transferts sont principalement destinés aux institutions constitutionnelles ;
- les programmes budgétaires maîtres d'ouvrage des politiques publiques (ou programmes métiers) qui affichent globalement un taux d'exécution de 36% ;
- les programmes en charges du pilotage et de la coordination des ministères réalisent dans une moindre mesure un taux d'exécution de 27%.

Par destination fonctionnelle, les niveaux d'exécution des dépenses de transferts courants se présentent comme suit.

Figure 6 : Taux d'exécution des transferts courants selon l'objet de la dépense à la fin du premier trimestre 2021



Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

Les niveaux d'exécution les plus satisfaisants sont réalisés au profit des secteurs :

- de **la protection de l'environnement** qui affiche le taux d'exécution le plus élevés (60%). Ce niveau d'exécution est expliqué principalement par le versement effectué au bénéfice de l'Unité de Coordination de la Gestion des déchets solides (UCG) pour assurer la collecte des déchets solides. Ainsi, pour des crédits ouverts de 15 milliards FCFA, 9 milliards FCFA sont déjà versés au 31 mars 2021 ;
- de **l'enseignement** avec un taux d'exécution des dépenses de 47% qui est expliqué par les transferts versés pour le paiement des bourses nationales et étrangères des étudiants (96% des crédits ouverts, soit 43,8 milliards FCFA) et aux subventions accordées aux Etablissements publiques d'enseignement supérieur (30% des crédits ouverts, soit 21,06 milliards FCFA).

Des niveaux d'exécution satisfaisants sont également enregistrés sur les transferts destinés :

- **aux services généraux des administrations publiques (38%)**, constitués principalement des dotations des institutions constitutionnelles et des charges non réparties ;
- **aux loisirs, culture et culte (37%)**, avec la mobilisations des subventions au profit des organismes publics et privés de la presse et de la culture ;
- **aux logements et équipements collectifs (34%)**, en liaison avec la mobilisation de 38% des transferts prévus pour le paiement de la location des bâtiments occupés par les services administratifs ;
- **aux affaires économiques (31%)**, grâce à la mobilisation de 40% des crédits ouverts pour l'accès aux intrants agricoles.

Les dépenses transferts courants destinés à la santé ne s'élèvent qu'à hauteur de 20% des crédits ouverts. Toutefois, les subventions aux établissements publics de santé sont globalement satisfaisant avec un versement représentant en moyenne 25% des crédits ouverts.

II.2.2 Dépenses en capital

Les dépenses en capital ordonnancées au 31 mars 2021 s'élèvent à 391,56 milliards FCFA sur des Crédits de paiement ouverts de 1634,63 FCFA, soit un taux d'exécution de 24%. Ces dépenses sont réparties presque à égalité entre :

- dépenses financées sur ressources internes pour un montant de 195,76 milliards FCFA ;
- et dépenses financées sur ressources externes pour un montant de 195,80 milliards FCFA.

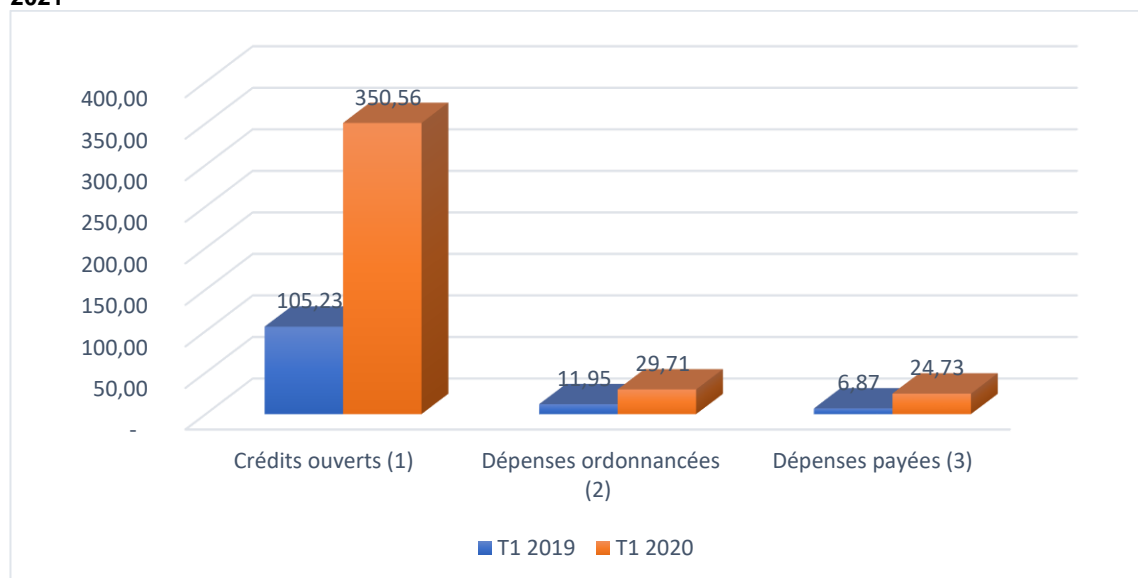
1. Dépenses en capital financées sur ressources internes

Les dépenses financées sur ressources internes comprennent les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat et les dépenses de transferts en capital. La structure des dépenses en capital financées sur ressources internes a considérablement changé entre les années 2020 et 2021. Ce changement fait suite aux reclassements des transferts en capital, versés aux services non personnalisés de l'Etat jusqu'en 2020, à la catégorie des dépenses d'investissement exécutées par l'Etat. A cet effet, les dépenses d'investissement ont sensiblement augmenté en 2021 à la défaveur des dépenses de transferts en capital.

Au 31 mars 2021 les dépenses d'investissements exécutées par l'Etat sont arrêtées à hauteur de 29,71 milliards FCFA contre 11,95 milliards FCFA un an auparavant. Toutefois, le niveau d'exécution des crédits ouverts de 350,56 milliards FCFA (8,5%) est en deçà de celui réalisé à la même date de l'année précédente (11,4%).

Le niveau bas de l'exécution de ces dépenses, observé au premier trimestre, serait expliqué par le processus de passation des marchés de cette catégorie de dépenses qui est généralement long.

Figure 7 : Evolution de l'exécution des crédits de Dépenses d'investissements exécutées par l'Etat à la fin du premier trimestre 2021



Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

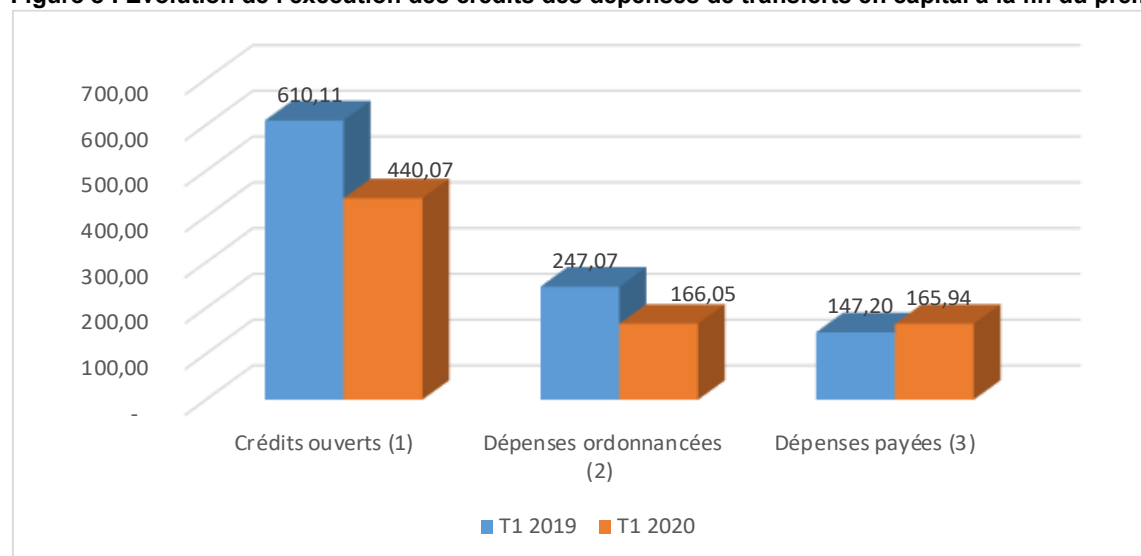
Au 31 mars 2021, les dépenses de transferts en capital sont exécutées à hauteur 166,05 milliards FCFA contre 247,07 milliards FCFA un an auparavant. Le taux d'exécution affiché au premier trimestre de 2021 s'élève à 37,7% des crédits ouverts de 440,07 milliards FCFA, contre 40,5% à la même date de l'année précédente.

Le niveau d'exécution des transferts en capital qui est globalement satisfaisant est porté par :

- les programmes en charge du pilotage et de la coordination des ministères qui réalisent un taux d'exécution avoisinant la moitié des crédits ouverts (48%) à la faveur notamment du programme pilotage du ministre chargés des collectivités territoriales qui a mobilisé plus des trois quart des ressources (78%) destinés à la mise en œuvre du programme acte III de la décentralisation ;
- les programmes métiers qui, dans une moindre mesure, affichent globalement un taux d'exécution de 39%.

les transferts en capital des dotations budgétaires sont exécutées à hauteur de 29% des crédits ouverts à la faveur des institutions constitutionnelles ;

Figure 8 : Evolution de l'exécution des crédits des dépenses de transferts en capital à la fin du premier trimestre 2021

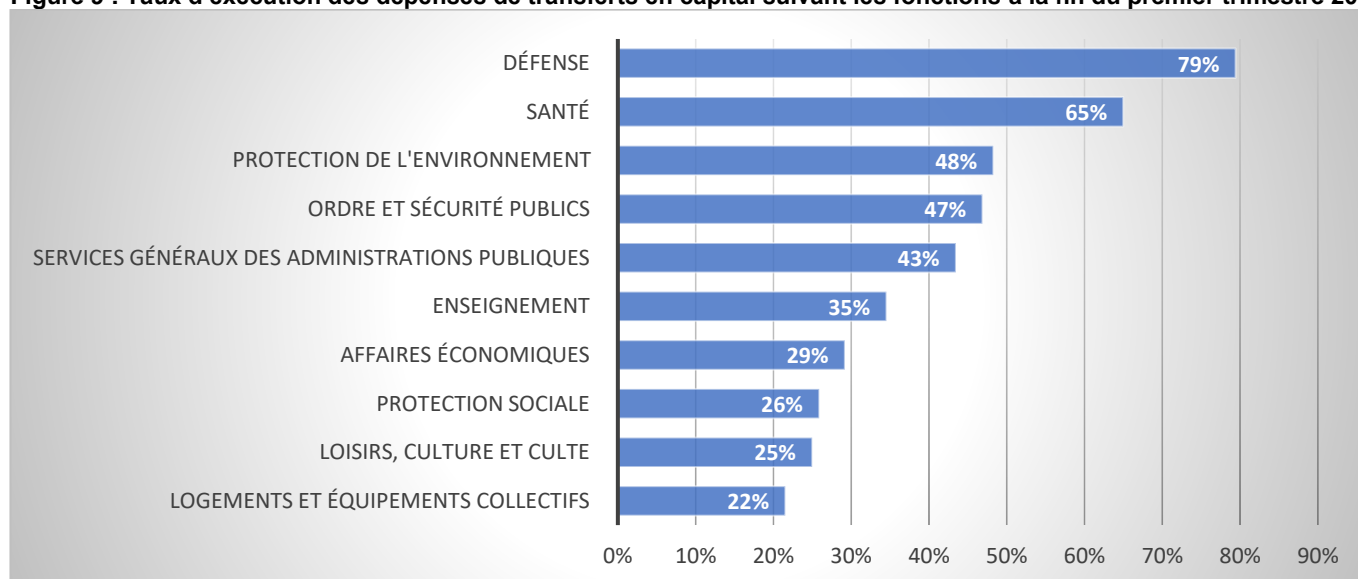


Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

Selon la destination de la dépense par objet, le niveau de mobilisation des transferts en capital est tiré par les secteurs suivant :

- le secteur de la défense à travers le programme « Défense du territoire national » qui a mobilisé 79% des crédits destinés à l'acquisition de matériel et d'équipements militaires ;
- le secteur de la santé qui mobilise 65% des crédits ouverts sur les transferts en capital, grâce au programme « santé de base » avec le transfert de l'intégralité des crédits ouverts dans le cadre de la mise en œuvre du plan de riposte contre la covid-19 ;
- le secteur de la protection de l'environnement (48%) avec la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de projets d'assainissement et de lutte contre les inondations ;
- le secteur de l'ordre et la sécurité publics (47%) grâce à la mobilisation des ressources pour l'acquisition d'équipements pour les forces de police et de gendarmerie ;
- le secteur des services généraux des administrations publiques (43%) avec notamment la mobilisation de presque l'intégralité des ressources au titre de participations financières de l'Etat ;

Figure 9 : Taux d'exécution des dépenses de transferts en capital suivant les fonctions à la fin du premier trimestre 2020



Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

2. Dépenses en capital financées sur ressources externes

Au titre des dépenses en capital sur ressources externes, le montant ordonnancé s'élève, à la date du 31 mars 2021, à 195,8 milliards FCFA, sur une prévision de 844 milliards, soit un taux d'exécution de 23%. Ces dépenses sont financées à 94% sur prêts (184 milliards) et 6% sur dons (11,8 milliards).

Parmi ces dépenses, un montant de 12,7 milliards FCFA a fait objet de rétrocession dont 11,3 milliards FCFA en prêts projets et 1,4 milliards FCFA en dons en capital. Les principaux projets bénéficiaires de ce montant rétrocédé sont le projet KMS III (SONES) et les projets du secteur de l'énergie au profit de la SENELEC, de l'OMVS et de l'OMVG.

Tableau 6 : Situation des tirages sur ressources extérieures à la fin du premier trimestre de 2021

	Prêts projets	Dons en capital	Total
Tirages hors rétrocessions	172,7	10,4	183,1
Rétrocessions	11,3	1,4	12,7
Total	184	11,8	195,8

Source : DODP/DGBMFB

Les tirages (prêts projets et dons en capital) effectués au premier trimestre 2021 portent sur 137 projets financés par tous les PTF confondus. Une dizaine de ces projets sont cofinancés par plusieurs bailleurs, le reste ayant été financé par des PTF pris individuellement, bilatéraux ou multilatéraux.

Les projets cofinancés représentent environ 27,4% des tirages du premier trimestre de 2021 contre 72,6% pour les autres projets.

Les projets qui ont mobilisé les tirages les plus importants durant le premier trimestre de 2021 sont : le projet de Construction du Stade Olympique (30,9 milliards FCFA), le projet Train Express Régional (TER) (17,1 milliards FCFA), le projet d'Équipement de la Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers (8,5 milliards FCFA), le projet Bus Rapid Transit (BRT) (8,1 milliards FCFA), le projet de lutte contre la COVID 19 (7,9 milliards FCFA), Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) (7,1 milliards FCFA), le projet de construction de quatre (4) hôpitaux (6,8 milliards FCFA), le projet de construction de routes régionales (Ndioum-Ourossogui-Bakel-Tamba-Mako-Kédougou) (5,7 milliards FCFA), le programme PROMOVILLES (5,4 milliards FCFA), le Projet de liaison de la Boucle 225kv (4,6 milliards FCFA), le Projet de réhabilitation de la route Tamba-Kidira-Bakel (4,5 milliards FCFA) et le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) (4,2 milliards FCFA).

III. LES RECETTES ET DEPENSES DES COMPTES SPECIAUX DU TRESORS

III.1 LES RECETTES ET DEPENSES DU FONDS NATIONAL DE RETRAITE (FNR)

La situation d'exécution du FNR fait ressortir, au premier trimestre 2021, une consolidation de la viabilité financière du fonds avec un solde cumulé positif de 5,218 milliards FCFA en fin mars 2021 contre 4,427 milliards FCFA à la même période de l'année précédente.

Les recettes du FNR se chiffrent en fin mars 2021 à **31,571 milliards FCFA**, dont **27,482 milliards FCFA** générés par le régime de base de retraite et **4,089 milliards FCFA** par le régime complémentaire.

Les dépenses du FNR se chiffrent à **26,353 milliards FCFA**, constitué des allocations de pension du régime général pour un montant 25,970 ; des allocations du régime complémentaire de 0,383 milliards.

Les dépenses du régime complémentaire ont commencé à être payées à partir de janvier 2021 et concernent 1575 retraités civils et militaires.

Le nombre total des cotisants est de 120 506 et le nombre de pensionnés de 70 150 en fin mars 2021, soit un rapport démographique de 1,712.

Tableau 7 : Situation d'exécution du FNR à la fin du premier trimestre 2021

	LF (1)	T1_2020 (2)	T1_2021(3)	Ecart n/n-1 (3-2)
Recettes (en milliards F CFA)	111,75	30,329	31,571	1,242
dont régime complémentaire		3,519	4,089	0,57
Nombre de cotisants		111 981	120 506	8 525
Dépenses (en milliards F CFA)	111,75	25,901	26,353	0,452
Nombre Allocataires		69 546	70 150	604
Solde du FNR	0	4,428	5,218	0,79

Source : DP/DGB/MFB

III.2 AUTRES OPÉRATIONS DES COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR

Au cours du premier trimestre 2021, seul le compte de prêts a connu une exécution uniquement en recettes constituées de remboursements de prêts pour un montant de 1,28135 milliards FCFA.

Le solde de 1,28135 milliards FCFA ainsi dégagé par le compte s'est amélioré de 1,2787 milliards FCFA, comparativement à la même période de l'année précédente.

Tableau 8 : Situation d'exécution des comptes spéciaux du trésor (hors FNR) à la fin du premier trimestre 2021

Rubriques	LFI 2021	T1_2020	T1_2021	Ecart n/n-1
Recettes (en milliards F CFA)	24,05	0,00267	1,28135	1,2787
Dépenses (en milliards F CFA)	24,05	-	-	-
Solde	-	0,00267	1,28135	1,2787

Source : DEES/DGCPT/MFB

IV. LES RESSOURCES ET DEPENSES DU SECTEUR PARAPUBLIC

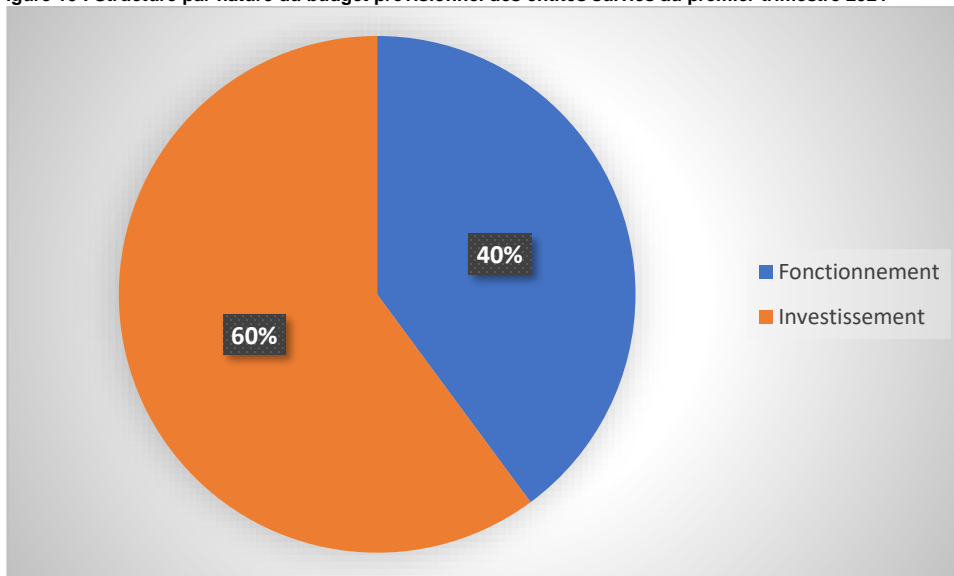
La situation d'exécution budgétaire du secteur parapublic au premier trimestre 2021 porte sur 100 organismes publics autonomes. Il s'agit de :

- 34 agences et structures administratives similaires ou assimilées ;
- 23 établissements publics de santé (EPS) ;
- 18 établissements d'enseignement supérieur publics (EESP) et centres des œuvres universitaires ;
- 25 autres organismes publics (6 EPIC, 2 EPST, 2 EPP, 12 ARD, 1 EPCS, CESE et CENA)

1. Situation des budgets prévisionnels

Les entités suivies au premier trimestre cumulent, au titre de l'exercice 2021, un budget prévisionnel de 1519,506 milliards FCFA, qui comprend des crédits de fonctionnement pour un montant de 605,977 milliards FCFA (40% du budget) et d'investissement pour 913,529 milliards (60%).

Figure 10 : Structure par nature du budget prévisionnel des entités suivies au premier trimestre 2021



Source : DSP/DGCPT/MFB

Les ressources de ces entités comprennent :

- **les transferts attendus de l'État pour 483,171 milliards F CFA**, soit 31,8% des prévisions globales de recettes. Ils se décomposent en transferts courants de 235,741 milliards FCFA (38,9% des recettes de fonctionnement) et en transferts en capital de 247,429 milliards FCFA (27,1% des recettes d'investissement) ;
- **les contributions des partenaires techniques et financiers (PTF) pour 501,043 milliards FCFA**, soit 33,0% des prévisions totales ;
- **les ressources propres pour 523,292 milliards FCFA**, soit 35,2% des prévisions totales

Les prévisions de dépenses de personnel sont évaluées à 192,163 milliards FCFA. Elles représentent 31,7% du budget de fonctionnement et 12,7 % du budget total.

2. Situation d'exécution budgétaire

Les ressources mobilisées au 31 mars 2021 s'élèvent à 221,154 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 14,55% des prévisions. Les transferts de l'État sont mobilisés à hauteur de 105,952 milliards FCFA, soit 21,9 % des transferts prévus. Les transferts mobilisés sont constitués pour 78,412 milliards FCFA de transferts courants et pour 27,540 milliards FCFA de transferts en capital, soit des taux d'exécution respectifs de 33,3 % et 11,1%.

Le taux d'exécution des dépenses du budget s'établit à 12,1%, soit un montant de 183,899 milliards FCFA. Les dépenses de fonctionnement sont exécutées à hauteur de 128,342 milliards FCFA et celles d'investissement à 55, 557 milliards FCFA, soit des taux d'exécution respectifs de 21,2 % et 6,1% des prévisions.

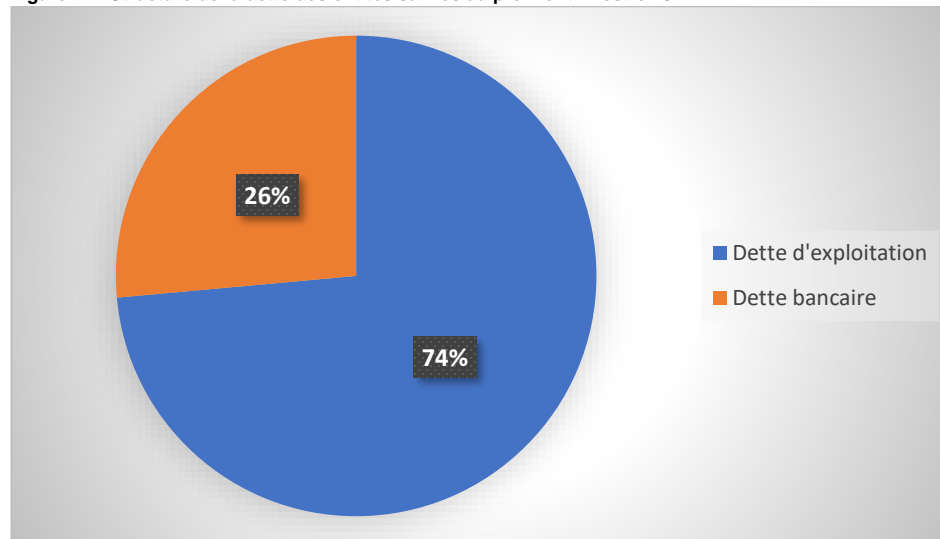
Les dépenses de personnel sont exécutées à hauteur de 46,961 milliards, soit 24,4% des prévisions.

3. Situation de la dette

La dette de ces structures s'élève à 292,596 FCFA et se décompose ainsi qu'il suit :

- dette d'exploitation de 215,214 milliards FCFA ;
- dette bancaire constituée d'emprunts et de découverts de 77,382 milliards FCFA.

Figure 11 : Structure de la dette des entités suivies au premier trimestre 2021

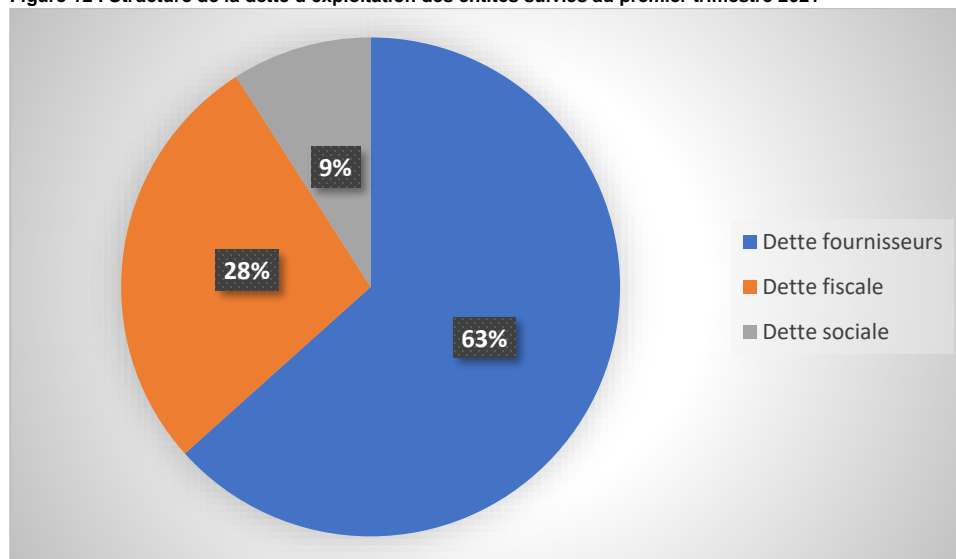


Source : DSP/DGCPT/MFB

La dette d'exploitation de ces structures se décompose ainsi qu'il suit :

- dette fournisseurs de 136,359 milliards FCFA ;
- dette fiscale de 59,367 milliards FCFA ;
- dette sociale de 19,489 milliards FCFA.

Figure 12 : Structure de la dette d'exploitation des entités suivies au premier trimestre 2021



Source : DSP/DGCPT/MFB

ANNEXES

Annexe 1 : Situation détaillée d'exécution des recettes internes du budget général (en F CFA)

Nature de la recette	T1 2020	T1 2021
A1 RECETTES	546 945 017 891	497 308 421 495
A11 Recettes fiscales	491 315 613 051	469 770 928 252
A111 Impôts sur le revenu, les bénéfices et gains en capital	177 168 055 574	159 363 570 201
A1111 A la charge des personnes physiques	80 587 115 540	77 804 840 440
A1112 impôts sur les Sociétés et autres entreprises	96 580 940 034	81 558 654 761
A1113 Non ventilables	-	75 000
A112 Impôts sur les salaires et la main-d'œuvre	2 334 115 595	2 234 001 994
A113 Impôts sur le patrimoine	7 055 023 108	8 009 691 408
A1133 Impôts sur les mutations par décès, les successions, les donations entre vifs et les legs	1 587 395 069	1 508 615 439
A1134 Impôts sur les transactions financières et en capital	5 467 628 039	6 501 075 969
A114 Impôts sur les biens et services	234 200 714 278	225 712 016 585
A1141 Impôts généraux sur les biens et services	168 043 145 802	145 126 107 240
A11411 Impôts sur la valeur ajoutée	167 974 084 286	144 909 591 797
A11413 Impôts sur le chiffre d'affaires et autres impôts généraux sur les biens et services	-	-
A1142 Accises	37 302 759 993	55 620 326 068
A1144 Taxes sur des services déterminés	-	-
A1145 Taxes sur l'utilisation ou la permission d'utiliser des biens ou d'exercer des activités	14 551 076 507	11 162 072 780
A11451 Taxes sur les véhicules à moteur	3 662 914 444	2 618 009 575
A11452 Autres	14 551 076 507	8 544 063 205
A115 Impôts sur le commerce extérieur et les transactions	63 230 000 000	66 040 000 000
A1151 Droits de douane et autres droits à l'importation	63 230 000 000	66 040 000 000
A1152 Taxes à l'exportation	-	-
A116 Autres recettes fiscales	7 327 704 496	8 411 648 064
A13 Dons	35 555 956 999	10 400 000 000
A131 Reçus d'administrations publiques étrangères	35 555 956 999	10 400 000 000
A1311 Courants	655 957 000	-
A1312 En capital	34 899 999 999	10 400 000 000
A132 Reçus d'organisations internationales	-	-
A133 Reçus d'autres unités d'administration publique	-	-
A14 Autres recettes	20 073 447 841	17 137 493 243
A141 Revenu de la propriété	14 934 332 327	12 709 539 721
A1411 Intérêts	145 000 000	-
A1412 Dividendes	-	-
A1415 Loyers	14 789 332 327	12 709 539 721
A142 Ventes de biens et services	2 918 455 394	2 931 403 659
A1422 Droits administratifs	2 918 455 394	2 931 403 659
A1423 Ventes résiduelles des établissements non marchands	-	-
A143 Amendes, pénalités et confiscation	-	-
A145 Recettes diverses non identifiées	2 220 660 120	1 496 549 863

Source : DEES/DGCPT/MFB

Annexe 2 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par ministère ou institution, par programme ou dotation et par catégorie de dépense

le tableau est disponible sur <https://budget.sec.gouv.sn>

Annexe 3 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par ministère ou institution selon la fonction

	01 Services généraux des administrations publiques	02 Défense	03 Ordre et sécurité publics	04 Affaires économiques	05 Protection de l'environnement	06 Logements et équipements collectifs	07 Santé	08 Loisirs, culture et culte	09 Enseignement	10 Protection sociale	Total
21 Présidence de la République	18,42	0,20	0,00	2,74	0,00	0,08	0,00	0,75	0,00	0,08	22,26
22 Assemblée Nationale	5,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,24
24 Conseil Economique Social et Environnemental	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00
25 Conseil Constitutionnel	0,00	0,00	0,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,19
27 Cour Suprême	0,00	0,00	0,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,26
28 Cour des Comptes	0,00	0,00	1,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,57
29 Haut Conseil des Collectivités Territoriales	4,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4,60
30 Secrétariat Général du Gouvernement (SGG)	4,54	0,00	0,00	0,40	0,00	0,00	0,60	0,00	0,25	0,15	5,94
31 Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,06
32 Ministère des Forces Armées	0,00	30,01	13,19	0,00	0,00	0,38	0,68	0,00	0,14	0,06	44,46
33 Ministère de l'Intérieur	1,49	0,00	9,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04	0,36	0,00	11,38
34 Ministère de la Justice	0,14	0,00	6,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,40	0,36	7,13
35 Ministère Fonction publique et du Renouveau du service public	0,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,23
37 Ministère du travail du dialogue sociale et des relations avec les Institutions	0,00	0,00	0,00	0,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03	0,48
40 Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	0,00	0,00	0,03	3,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,88
41 Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	0,00	0,00	0,00	20,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20,72
42 Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural	0,00	0,00	0,00	27,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,06	0,00	27,67
43 Ministère des Finances et du Budget	50,94	0,00	0,00	0,46	0,00	0,69	0,00	0,00	0,00	0,00	52,10
44 Ministère du Pétrole et des Energies	0,00	0,00	0,00	11,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11,58
45 Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	0,00	0,00	0,00	3,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	3,45
46 Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	0,00	0,00	0,25	0,00	11,95	8,87	0,00	0,00	0,00	0,00	21,07
47 Ministère du Développement industriel et de la petite et moyenne industrie	0,00	0,00	0,00	2,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	2,57
49 Ministère du Tourisme et des transports aériens	0,00	0,00	0,00	14,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00	14,27
50 Ministère de l'Education Nationale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,01	14,84	0,00	14,87

	01 Services généraux des administrations publiques	02 Défense	03 Ordre et sécurité publics	04 Affaires économiques	05 Protection de l'environnement	06 Logements et équipements collectifs	07 Santé	08 Loisirs, culture et culte	09 Enseignement	10 Protection sociale	Total
52 Ministère des Sports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4,19	0,00	0,00	4,19
53 Ministère de la Culture et de la Communication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,50	0,06	0,00	6,56
54 Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21,92	0,00	0,74	0,21	22,86
55 Ministère de la Jeunesse	0,00	0,00	0,00	3,80	0,00	0,00	0,00	0,40	0,00	0,00	4,21
56 Ministère de l'Environnement et du développement durable	0,00	0,00	0,00	0,90	1,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,19
58 Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,41	0,60	1,01
59 Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle ,de l'Apprentissage et de l'Insertion	0,00	0,00	0,00	1,23	0,00	0,00	0,00	0,00	1,55	0,00	2,79
60 Charges non Réparties	51,03	0,00	0,00	7,50	0,00	0,00	0,00	0,40	0,00	1,00	59,93
61 Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	5,05	0,00	0,00	0,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,87
62 Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	0,00	0,00	0,00	1,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03	0,00	1,45
63 Ministère de l'économie numérique et des Télécommunications	0,00	0,00	0,00	2,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,07	3,01
64 Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	0,00	0,00	0,00	0,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,52
65 Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoriale	5,24	0,00	0,00	0,82	0,00	0,49	0,00	0,00	0,00	0,00	6,56
68 Ministère de l'Eau et de l'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	4,02	4,11	0,00	0,00	0,00	0,00	8,13
71 Ministère de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur informel	0,00	0,00	0,00	0,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,30
75 Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88,64	0,00	88,64
83 Ministère des Mines et de la Géologie	0,00	0,00	0,00	0,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,81
84 Ministère du développement communautaire de l'équité sociale et Territoriale	0,00	0,00	0,00	2,61	0,00	1,25	0,00	0,00	0,00	13,41	17,27
Total	149,98	30,21	31,21	111,74	17,25	15,87	23,21	12,30	107,50	16,00	515,27

Annexe 4 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par fonction selon la catégorie de dépenses (en milliards F CFA)

	3 Dépenses d'acquisition de biens et services	4 Dépenses de transferts courants	5 Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	6 Dépenses de transferts en capital	Total
01 Services généraux des administrations publiques	32,70	58,80	6,07	52,42	149,98
02 Défense	6,73	0,24	2,04	21,20	30,21
03 Ordre et sécurité publics	8,90	5,95	7,74	8,61	31,21
04 Affaires économiques	2,01	60,36	1,46	47,91	111,74
05 Protection de l'environnement	0,73	9,30	2,43	4,80	17,25
06 Logements et équipements collectifs	0,25	7,41	0,14	8,06	15,87
07 Santé	4,08	7,74	0,19	11,20	23,21
08 Loisirs, culture et culte	2,23	6,71	1,65	1,70	12,30
09 Enseignement	15,14	83,54	7,62	1,20	107,50
10 Protection sociale	0,70	5,99	0,36	8,95	16,00
Total	73,47	246,05	29,71	166,05	515,27

Annexe 5 : Dépenses sur ressources extérieures par source de financement

Partenaires	Projets	Montants ordonnancés en FCFA			
		Prêts projets	Dons en capital	Total	PART RELATIVE %
AFD	11	2 660 900 373	1 365 095 472	4 025 995 844	2,06%
BAD	20	18 812 074 579	546 156 394	19 358 230 973	9,89%
BID	20	40 053 149 591		40 053 149 591	20,46%
BANQUE MONDIALE	22	29 424 594 653	2 429 121 923	31 853 716 576	16,27%
BOAD	8	5 699 251 839		5 699 251 839	2,91%
BOA	1	697 096 597		697 096 597	0,36%
BADEA	5	1 640 791 000		1 640 791 000	0,84%
FSD	1	2 718 391 383		2 718 391 383	1,39%
OFID	1	820 869 618		820 869 618	0,42%
KFW	2		1 671 795 573	1 671 795 573	0,85%
GIZ	20		3 109 849 500	3 109 849 500	1,59%
NATIXIS	1	2 921 060 484		2 921 060 484	1,49%
FONDS NORDIQUE	1		313 478 431	313 478 431	0,16%
EXIM BANK (INDE)	1	1 246 392 763		1 246 392 763	0,64%
EXIM BANK (KOREA)	2	2 333 003 252		2 333 003 252	1,19%
EXIM BANK (CHINE)	3	15 733 477 057		15 733 477 057	8,04%
BPI	1	14 250 951 854		14 250 951 854	7,28%
SOCIETE GENERALE DE BANQUES	2	7 335 930 413		7 335 930 413	3,75%
JICA	1	769 110 329		769 110 329	0,39%
FONDS KOWEITIEEN	1	1 759 802 316		1 759 802 316	0,90%
FIDA	3	89 555 799	521 584 312	611 140 111	0,31%
ADFD	1	716 346 400		716 346 400	0,37%
Italie	2	2 253 398 587	483 935 500	2 737 334 087	1,40%
STANDARD CHARTERED BANK	1	30 875 074 246		30 875 074 246	15,77%
PNUD	2		302 063 566	302 063 566	0,15%
UE	2		594 116 687	594 116 687	0,30%
PAYS BAS	1		467 804 052	467 804 052	0,24%
ICBC BANK	1	1 180 260 144		1 180 260 144	0,60%
TOTAL	137	183 991 483 276	11 805 001 410	195 796 484 686	100%